

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **ROGE2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Enseignements supplémentaires	

ROGE2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous perfectionnerez votre maîtrise. Au terme de votre formation, vous atteindrez dans les deux langues étudiées le niveau européen de « l'utilisateur expérimenté ».

Votre formation sera axée sur la pratique : cours de langue assurés dans la langue cible, exercices en laboratoire de langue, travaux personnels et séminaires sur des questions approfondies, rédaction de votre mémoire dans une des deux langues étudiées, possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger (ERASMUS), etc.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en langues et lettres modernes et souhaitez approfondir votre maîtrise de deux langues modernes ;
- avez affermi votre goût pour les questions littéraires ou linguistiques et souhaitez vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- souhaitez suivre une formation de qualité dans un environnement de travail stimulant ;
- désirez orienter votre formation vers l'exercice de vos compétences en milieu professionnel.

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes trouvent facilement un emploi.

L'enseignement secondaire (général et technique) est l'endroit privilégié où travaille le titulaire du titre de l'AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur). Le secteur privé (banques et administrations) engage aussi un certain nombre de professeurs de langue.

Votre programme

Le master vous propose

- la maîtrise approfondie d'une langue germanique (anglais, allemand, néerlandais) et d'une langue romane (français, espagnol, italien). Les combinaisons allemand-italien et néerlandais-italien ne sont pas organisées..
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- de développer un savoir-faire critique, analytique et synthétique de haut niveau ;
- de vous spécialiser dans un domaine professionnel où vous pourriez valoriser vos compétences.

ROGE2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, initié à l'analyse des discours linguistiques et littéraire, capable de poursuivre sa formation vers d'autres diplômes, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#), fait preuve d'une très bonne maîtrise dans les deux langues étrangères étudiées, l'une choisie parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais, et l'autre parmi l'espagnol, l'italien et le français. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#), comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ».

En outre, il a été initié à une approche scientifique de la linguistique et de la littérature. La connaissance approfondie des langues et littératures modernes inscrites à son programme lui permettra de poursuivre sa formation en vue d'obtenir, par exemple, l'agrégation en langues et lettres modernes ou de s'orienter vers d'autres types de formations dans des domaines connexes tels que la communication, le journalisme, les études européennes, etc.

Ce diplôme est particulièrement intéressant pour des personnes qui détiennent déjà un autre diplôme de master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Compétences littéraires et culturelles

1. Situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse les productions langagières (de genres, registres et styles variés) de deux langues parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le français, l'italien et le néerlandais d'un point de vue textuel, historique, stylistique, rhétorique et thématique.
 - 1.1. anglais
 - 1.2. allemand
 - 1.3. néerlandais
 - 1.4. français
 - 1.5. espagnol
 - 1.6. italien
2. Reconnaître, à l'intérieur de deux littératures des langues modernes (précitées en 1) des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
3. Décrire et interroger les savoirs véhiculés par la littérature envisagée comme outil d'exploration anthropologique et mode d'accès privilégié à la culture autre.
4. Produire une lecture critique (décrire, analyser et interpréter) d'un texte en mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques (issus, par exemple, du comparatisme, des études culturelles, de la sémiotique, etc.).

Compétences linguistiques

5. Expliquer la nature de certaines théories linguistiques, en décrire les différentes composantes et les mobiliser de manière appropriée dans une analyse linguistique, pour les deux langues modernes (précitées en 1).
6. Définir et identifier les différents types de variétés langagières lors de l'analyse de productions orales et écrites, dans les deux langues modernes (précitées en 1).
7. Utiliser de manière pertinente certains logiciels de base de l'analyse linguistique
8. Collecter, annoter et analyser des données linguistiques de manière appropriée en sélectionnant le(s) type(s) de données et la méthode d'analyse linguistique (théorique et pratique) les plus adéquats en fonction des questions scientifiques abordées.

Compétences de communication

9. Maîtriser à un niveau d'expertise (niveau C1 du [Cadre européen commun de référence](#)) les deux langues modernes (précitées en 1) à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.
 - 9.1. Participer avec aisance à des communications interactives relevant de la vie sociale, professionnelle et académique ;
 - 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ;
 - 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
 - 9.4. Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites.
10. Communiquer en français et dans les deux langues modernes (précitées en 1), sur des sujets complexes (généraux, culturels, linguistiques et littéraires).
 - 10.1. à l'oral et à l'écrit, lors de communications interactives,
 - 10.2. de façon claire, cohérente, structurée, précise, argumentée et en rendant distinctes de fines nuances de sens,
 - 10.3. selon les standards de communication spécifiques au contexte,

○ LGERM2829	English Linguistics: Corpus Linguistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h] [5 Crédits]
○ LGERM2722	Shakespeare Then & Now	Ben De Bruyn	EN [q1] [22.5h] [5 Crédits]

✂ Études néerlandaises (15 crédits)

○ LGERM2730	Interactieve vaardigheid Nederlands: academisch Nederlands	Philippe Hilgsmann	NL [q1] [15h+22.5h] [5 Crédits]
○ LGERM2731	Onderzoeksseminarie "Constructiegrammatica: een corpusgebaseerde verkenning van Nederlandse constructies"	Kristel Van Goethem	NL [q2] [22.5h] [5 Crédits]

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant, en accord avec le secrétaire du jury, choisit 15 crédits parmi les cours ci-dessous dont au moins un cours dans chacune des langues étudiées :

o Contenu:

⌘ Études allemandes

⌘ LGERM2715	Sprachevolution und Sprachenvielfalt	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2815	Deutsche Linguistik : Linguistische Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2716	Deutsche Literatur : Gegenwartsliteratur im Zeitalter von Globalisierung und Interkulturalität.	Antje Büssgen	DE [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Études anglaises

⌘ LGERM2725	English Linguistics: Second Language Acquisition	Fanny Meunier Magali Paquot	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2821	English Linguistics: Varieties of English	Gaëtanelle Gilquin	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2726	Gender and Sustainability in Utopian/Dystopian Literatures in English	Véronique Bragard	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

⌘ Études néerlandaises

⌘ LGERM2737	Schrijven in een vreemde taal: taalkundige en cognitieve aspecten	Elisabeth Degand	NL [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2835	Nederlandse taalkunde: morfosyntactische, fonetische en syntactische aspecten van het Nederlands als vreemde taal	Philippe Hiligsmann	NL [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LGERM2736	Nederlandse literatuur in intercultureel perspectief : vertaling en		D. S Q q 1 0 0 1 -11.838 22.497999 cm 0 -1 1 0 0 0 cm 0 0 m 0 -11.338 21.497999 -11.338 21.497999 0 20.497999 11.338 Tr9.-20.497999 s w 0 0

⌘ Études italiennes

⌘ LROM2855

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

Le module complémentaire lié au [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) répond à un double objectif : d'une part, il vise à doter les étudiants de savoirs relatifs à l'approche philologique, ainsi qu'à l'analyse littéraire et linguistique (en lien avec les langues choisies par l'étudiant) ; d'autre part, il propose une initiation à la spécificité du discours et de la méthodologie universitaires. L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire permettra de suivre avec fruits les cours du master. C'est pourquoi les étudiants concernés par ce module complémentaire suivront, dans la mesure du possible, les cours de ce module dès la première année du master. Les étudiants auront la possibilité de faire appel aux conseillers pédagogiques de la faculté pour les aider dans l'acquisition de ces cours issus de différents programmes de premier cycle.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Langues

⊗ Études allemandes

⊗ LDEU1115	Kulturlandschaften der deutschsprachigen Länder im Wandel	Grazia Berger Ferran Suner Munoz (coord.)	DE [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	DE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	DE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1501	Deutsch IV		DE [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Études anglaises

⊗ LENG1125	American Landscapes and Memory	Véronique Bragard	EN [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1324	The History of English Literature I	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	EN [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1502	Advanced English language skills II	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Études néerlandaises

⊗ LNED1135	Cultuur & maatschappij : transhistorische benaderingen	Elies Smeyers	NL [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
------------	--	---------------	-------------------------------

⌘ LNED1233

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ROGE2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue germanique (parmi anglais, allemand, néerlandais) de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** (écrite et orale) du [Cadre européen commun de référence](#).

Les candidats devront également apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans une langue romane (parmi le français, l'espagnol, l'italien) de **niveau B2 (si espagnol ou italien) ou C1 (si français)** (*) du [Cadre européen commun de référence](#).

Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies que ce soit pour la langue germanique ou pour la langue romane (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent(**)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT(**)

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'espagnol : DELE B2, SIELE B2 (**)(<https://siele.org/fr/examen>)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'italien : CELI 3, CILS 2, DILI B2(**)

(*) Dans le cas où la langue française n'est pas choisie comme langue majeure du programme, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#). Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DALF, DELF, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours.

(**) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3° Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (grammaire, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) ;
- une **compétence littéraire** (l'histoire de la littérature, l'analyse et l'interprétation de textes littéraires) ;
- une **compétence culturelle** au sens large (l'étude de la "civilisation" des pays où les deux langues sont parlées : données historiques et réalités contemporaines) ;
- une **compétence discursive** (argumentation et rédaction scientifique) ;

au terme d'un programme de 1er cycle comprenant au minimum les 108 crédits spécifiques suivants :

- 18 crédits de formation générale (philosophie, histoire, arts, sciences du langage, critique des sources, etc.) ;
- 50 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la langue romane ;
- 40 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la langue germanique ;

Les 30 crédits de la [Mineure en études allemandes](#), de la [Mineure en études anglaises](#), de la [Mineure en études néerlandaises](#), de la [Mineure en études françaises](#), de la [Mineure en études hispaniques](#) ou de la [Mineure en études italiennes](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation générale, implique la poursuite de l'étude d'une langue germanique (anglais, néerlandais, allemand) et d'une langue romane (espagnol, français, italien) inscrites au programme de bachelier.

Les combinaisons allemand-italien et néerlandais-italien ne sont pas organisées.

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B) Mineure en études françaises Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master une langue étudiée en bachelier dans le cadre de sa majeure et une langue étudiée en bachelier dans le cadre de sa mineure (selon les combinaisons de langues offertes en master). Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études françaises Mineure en études hispaniques Mineure en études italiennes et à condition qu'il ait suivi, dans le cadre de son bachelier, une combinaison de langues offerte dans le master	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes). Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques (Louvain-la-Neuve)		Accès moyennant compléments de formation	Entre 0 et 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : Mineure en études allemandes Mineure en études anglaises Mineure en études néerlandaises (version B)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit à son programme de master une des langues romanes et la langue germanique étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).

et à condition qu'il ait suivi, dans le cadre de son bachelier, une combinaison de langues offerte dans le master

Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.

Bachelier en traduction et interprétation (St-Louis Bruxelles)

Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle] (St-Louis Bruxelles)

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée ([voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un

PÉDAGOGIE

Les différents parcours proposés offrent à l'étudiant la possibilité d'orienter sa formation en fonction de ses aptitudes et de ses intérêts et d'acquies ainsi une relative autonomie dans sa formation. Les différents domaines d'études du programme offrent en effet un ensemble de cours cohérent et de qualité.

- Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité : dans le cadre du master 60, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours de littérature, de linguistique et de compétences) qui sera déterminant.
- Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : utilisation des multi-médias pour l'étude des langues germaniques et romanes.
- Diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux ; tutorat pour le travail de fin d'études (TFE).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

L'étudiant rédige son travail de fin d'études dans une des deux langues inscrites à son programme et y adjoint un résumé en français.

